

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Swiss Toxicological Information Center
Centro Svizzero d'Informazione Tossicologica
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum

Appels urgents (jour et nuit)	(01) 251 51 51
Autres appels	(01) 251 66 66
Téléfax	(01) 252 88 33
Adresse	Klosbachstr. 107 8030 Zurich
Compte de chèques postaux	80-26074-7

Pour le vingtième anniversaire
Rapport annuel 1985



Institut de médecine légale de l'Université de Zurich

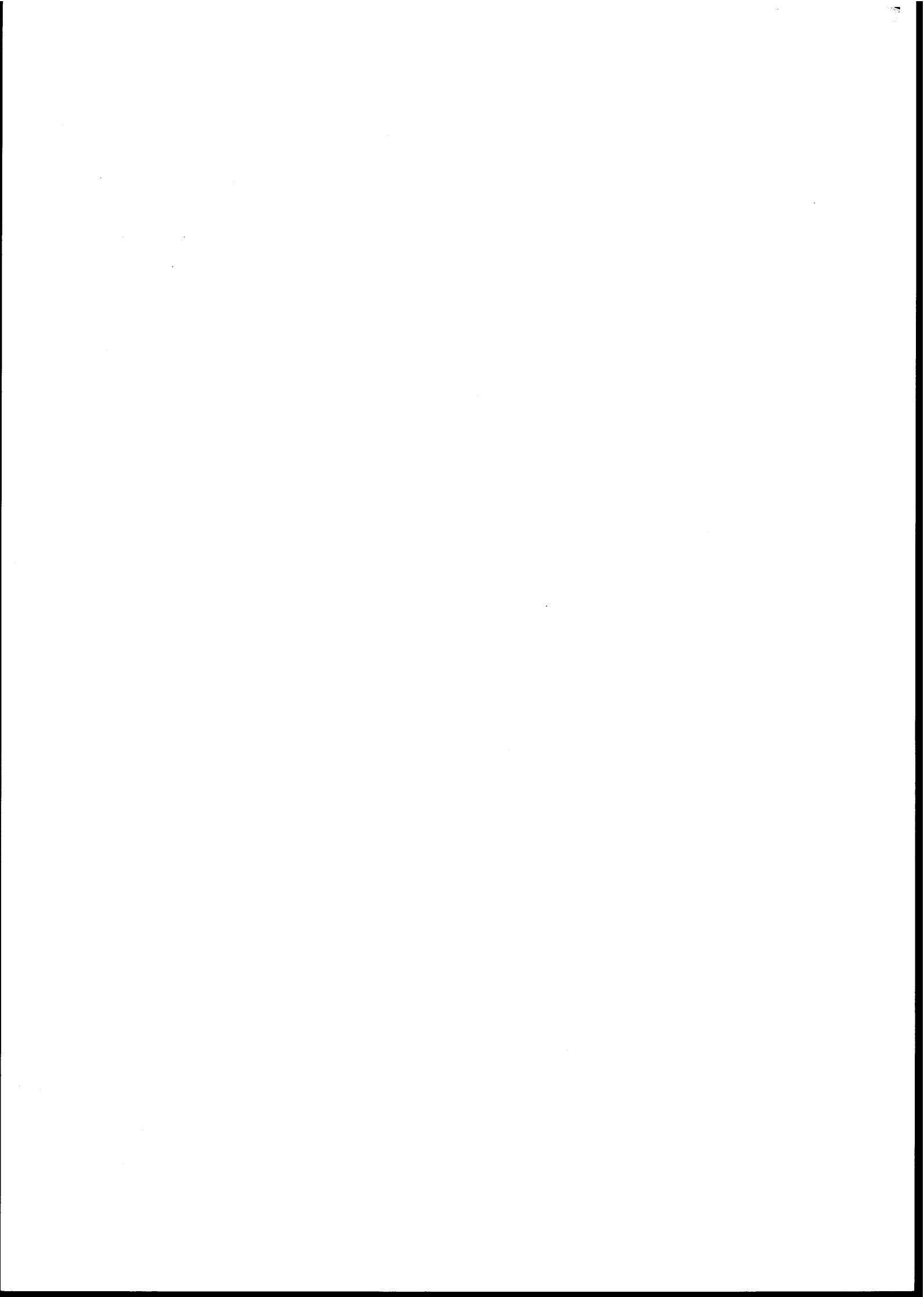
Les imprimés suivants peuvent être obtenus gratuitement, en petites quantités, auprès du Centre suisse d'information toxicologique:

- 1 Notice d'informations générales
(services)
- 2 Autocollant
(numéro de téléphone)
- 3 Structure et activité du TOX
- 4 Informations sur les premiers secours et la prévention
(notice destinée aux parents d'enfants en bas âge,
comprenant aussi des indications sur l'équipement
de la pharmacie familiale)
- 5 Médicaments d'urgence contre les intoxications
- 6 Traitement des intoxications aiguës
(tiré-à-part du Schweiz. Medizinalkalender; en allemand;
remis à jour tous les ans)
- 7 Rapport annuel
(paraissant habituellement fin juin)
- 8 Tirés-à-part des publications mentionnées dans le rapport
annuel (numéros de commande voir pages 32-33). Les thèses
peuvent également être obtenues gratuitement (en prêt).

Vos commandes peuvent être passées à l'aide de la carte postale incorporée dans la couverture arrière.

Sommaire

	Page
Message du Président de la Confédération	3
Editorial	5
Rapport	7
Statistiques	12
1 Progression des appels	partie jaune
2 Provenance des appels	12
3 Patients	14
4 Agents toxiques	15
4.1 Plantes	16
4.2 Animaux venimeux	17
4.3 Aliments	18
Bref rappel des services, de l'équipement, des expériences et des organisations de soutien	partie jaune
4.4 Produits d'agrément et drogues	19
4.5 Substances chimico-techniques Intoxications professionnelles	19
4.6 Produits domestiques	21
4.7 Médicaments	24
5 Circonstances	27
6 Evolution	28
Mortalité par intoxication en Suisse	30
Publications	32
Compte d'exploitation	34
Dons	35





Le 20e anniversaire du Centre suisse d'information toxicologique me donne l'occasion de formuler quelques réflexions liminaires à ce rapport annuel.

Les effets à long terme des substances toxiques, qui suscitent une crainte justifiée, sont davantage mis en évidence par les médias que les intoxications aiguës. Cela ne signifie pas pour autant que les intoxications à risque mortel aient disparu. Les médicaments constituent la source de danger manifestement la plus importante, dont une grande part est malheureusement imputable à des tentatives de suicide; ils sont suivis de près par les toxiques ménagers.

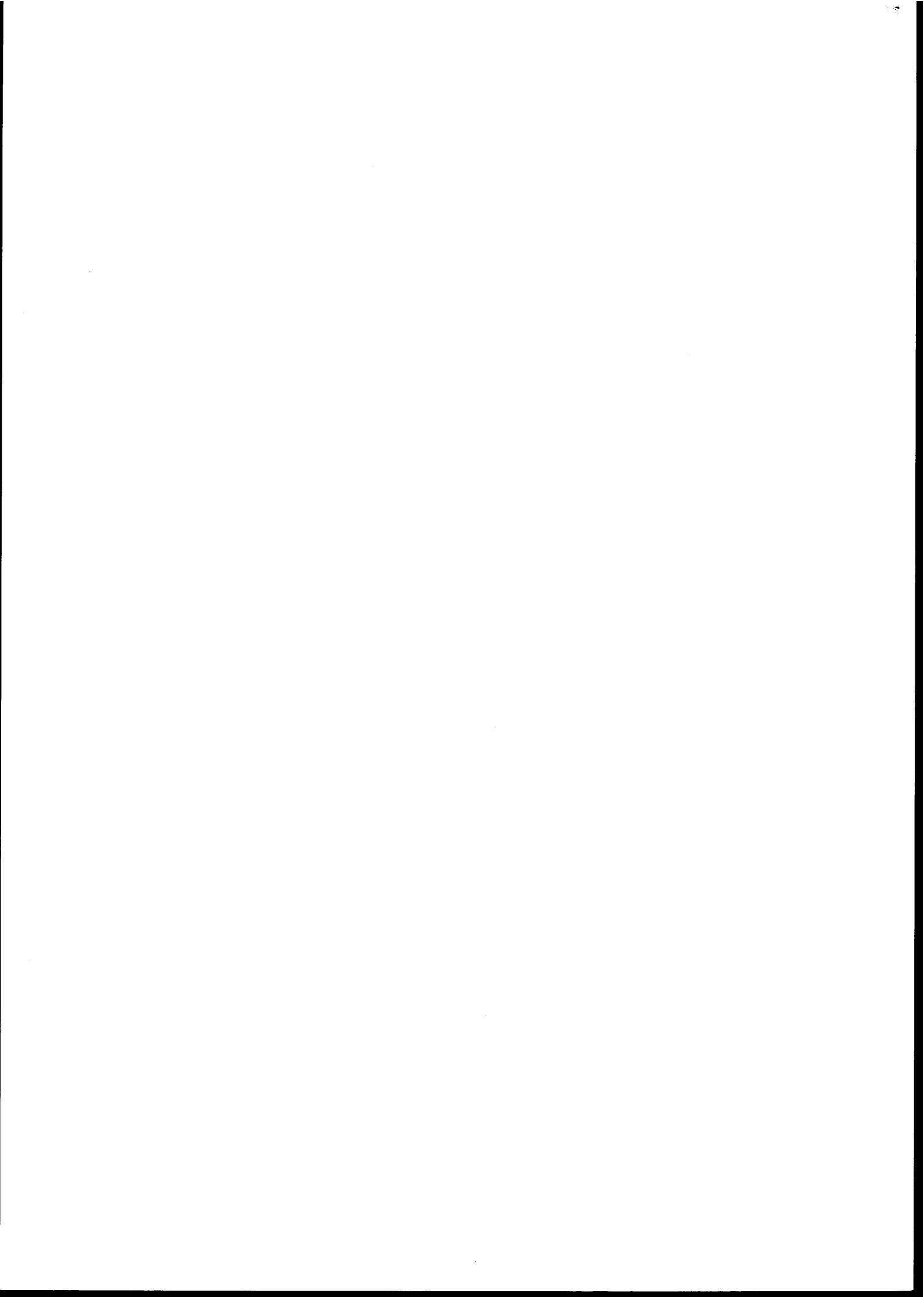
Toute l'activité du Centre d'information toxicologique est dirigée vers un seul et unique objectif, le bien-être de chacun et de la population de notre pays dans son ensemble. Les milieux scientifiques et l'industrie en particulier estiment eux aussi à leur juste valeur ses très précieux services. Le nombre des appels téléphoniques et des consultations est d'ailleurs en constante augmentation. 68 consultations médico-toxicologiques en moyenne par jour correspondent à un cas toutes les vingt minutes, 24 heures sur 24, samedis et dimanches compris. Des centaines de publications, parues principalement dans des revues spécialisées, témoignent de l'activité fébrile de cette institution dont on ne saurait plus se passer. A côté de toutes ces activités scientifiques, le Centre assume toujours plus de tâches pratiques. C'est l'initiative privée qui a créé cette fondation groupant tous les milieux intéressés, et qui représente un modèle de collaboration équilibrée pour le bien de tous.

Pour les 20 ans d'existence du Centre suisse d'information toxicologique, j'adresse au Conseil de fondation ainsi qu'à son équipe toujours pleine d'enthousiasme mes cordiales félicitations, et je formule les vœux les meilleurs pour que soit poursuivie avec succès cette tâche délicate.

Alphons Egli

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alphons Egli'.

Président de la Confédération



Cher lectrice, cher lecteur



Lorsque, dans le début des années soixante, nous nous demandions, au sein du Comité de la Société suisse de pharmacie, comment il serait possible d'assurer une information permanente et optimale concernant les cas d'intoxication, nous savions certes-surtout à la lumière des expériences américaines - qu'un poste devrait être créé spécialement à cette intention, mais nous ne nous doutions ni de l'ampleur des efforts à accomplir, ni de l'utilisation que les professions médicales et le public feraient d'un tel service.

Aujourd'hui, après que plus de 250 000 demandes ont été adressées au TOX, nous en savons un peu plus - et pourtant notre équipe de conseillers a encore l'impression, dans bien des cas difficiles, de n'en pas savoir assez.

Le développement extraordinaire des appels ne nous a pas laissé jusqu'à présent beaucoup de temps pour planifier une structure à long terme. Tandis que les 25 000 premiers appels se sont répartis sur une durée de près de cinq ans, il suffit maintenant d'une seule année pour atteindre ce chiffre. Et le nombre des demandes a augmenté de 33% dans la dernière période de cinq ans.

Est-ce que cela veut dire qu'il y a de plus en plus d'intoxications? Heureusement pas: l'augmentation des cas graves a même été stoppée grâce à de multiples et divers efforts. Ce qui a énormément augmenté, c'est le besoin d'information, et l'on peut dire que de nombreuses demandes sont l'expression d'une véritable inquiétude: elles nous fournissent des indications précieuses quant au genre d'informations qu'il conviendra de mieux diffuser à l'avenir.

Comment y parvenir? L'histoire du centre de toxicologie semble bien montrer que l'on peut toujours trouver de nouveaux chemins.

Après 20 ans, il me tient à coeur de remercier tous ceux qui ont rendu possible la création du centre (on peut trouver le développement chronologique de celui-ci, avec mention des personnalités qui lui ont apporté un soutien essentiel, dans le numéro 13/II, 1986 de MEDECINE ET PHARMACIE).

J'adresse donc aujourd'hui mes chaleureux remerciements aux membres du Conseil de Fondation qui, pleinement conscients de l'importance et de la difficulté du but à atteindre, s'emploient gracieusement et depuis des années à déterminer et à diriger le cours des opérations.

Les trois organisations de fondation, la Société suisse de pharmacie, la Société suisse des industries chimiques et la Fédération des médecins suisses se sont, quant à elles, acquis de grands mérites dans ce secteur spécifique de la Santé publique.

Le développement extraordinaire du centre ne pouvait pas rester sans suites pécuniaires. Le problème n'a pu être maîtrisé que grâce au soutien généreux de tous les Cantons. Le centre de toxicologie exprime donc aux gouvernements responsables sa très sentie gratitude. Quant au Canton de Zurich, il ne se contente pas de nous accorder son hospitalité, il nous apporte en plus un soutien considérable en mettant à notre disposition des collaborateurs scientifiques de l'Institut de médecine légale de l'Université.

La CNA et la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la "Winterthur-Assurances" nous aident depuis de nombreuses années en nous accordant des dons importants dont nous les remercions bien vivement. Nos remerciements s'adressent aussi à tous les autres donateurs, petits et grands, qui nous aident à garantir l'efficacité de nos services.

Mais les plus grands remerciements doivent être adressés, sans aucun doute, au personnel qui depuis 20 ans maîtrise de façon remarquable la tâche toujours plus accaparante qui lui est confiée. A Monsieur le Dr. méd. J. Velvart, Médecin-chef, et à Monsieur J.P. Lorent, Directeur, ainsi qu'à leurs collaboratrices et collaborateurs, nous exprimons nos très vifs remerciements.

A première vue il semble que le centre ait beaucoup changé. Mais à y regarder de plus près, on se rend compte que bien des choses sont demeurées les mêmes: des buts à atteindre à l'engagement de l'économie privée en cette affaire.

L'esprit dans lequel nous essayons de remplir notre devoir, lui non plus, n'a pas changé, et c'est grâce à lui qu'il nous sera possible de mener à bien les multiples obligations qui nous incombent.

Mai 1986

Le Président



Dr. Dr. h. c. A. Nisoli

Rapport

Il est sans doute permis, à l'occasion d'un vingtième anniversaire, de parler un peu moins de l'année écoulée et un peu plus du développement général du TOX.

Fréquence et genre des intoxications

Celui qui constate que les demandes adressées au centre de toxicologie ont presque doublé au cours des dix dernières années (1975: 12'928; 1985: 24'567) a vraisemblablement tendance à croire que les intoxications progressent de façon inquiétante. Mais la partie jaune du milieu de ce rapport démontre que ce n'est pas le cas. Bien que les demandes du public continuent d'augmenter, la fréquence des intoxications graves a plutôt tendance, depuis un certain temps, à se stabiliser. La statistique officielle de la mortalité (p. 30-31) n'indique également et de façon générale que peu de changements. Mais ceci ne doit pas nous suffire. Ce n'est que par la coopération d'un nombre toujours plus grand d'organisations et de personnes privées que l'on parviendra à faire régresser les intoxications. En ce qui concerne les nombreuses intoxications volontaires avec suite mortelle, il sera sans aucun doute beaucoup plus difficile de faire baisser la courbe que lorsqu'il s'agit d'accidents.

Le fait que dans la statistique du centre la proportion des enfants et des accidents est un peu plus faible qu'il y a dix ans, ne doit malheureusement pas être considéré comme un succès, car ce changement n'est que relatif et correspond à une augmentation du pourcentage des intoxications volontaires chez les adultes.

Pour ce qui est des moyens utilisés, ce sont comme auparavant les médicaments qui viennent en tête. Le nombre des adultes (intoxications volontaires) est presque le double de celui des enfants. En ce qui concerne les produits ménagers, la proportion est quasi inversée (accident).

La statistique du centre de toxicologie ne doit pas être surévaluée: elle ne reflète en réalité que le besoin d'information du corps médical et du public. En revanche, c'est elle qui donne le plus de précisions en ce qui concerne le nombre des intoxications auxquelles les victimes ont survécu. Si bien que les répartitions qui demeurent égales pendant très longtemps, ainsi que les transformations lentes et continues, ont une signification certaine. La portée et les limites de cette statistique doivent être discutées cas par cas.

Lutte contre les intoxications

Beaucoup de choses ont changé dans ce domaine au cours des vingt dernières années.

Le développement de produits moins toxiques, provoqué par une réglementation plus sévère, a fait des progrès remarquables (un exemple particulièrement frappant est celui du remplacement des produits corrosifs pour les tuyauteries par des bombes à air comprimé).

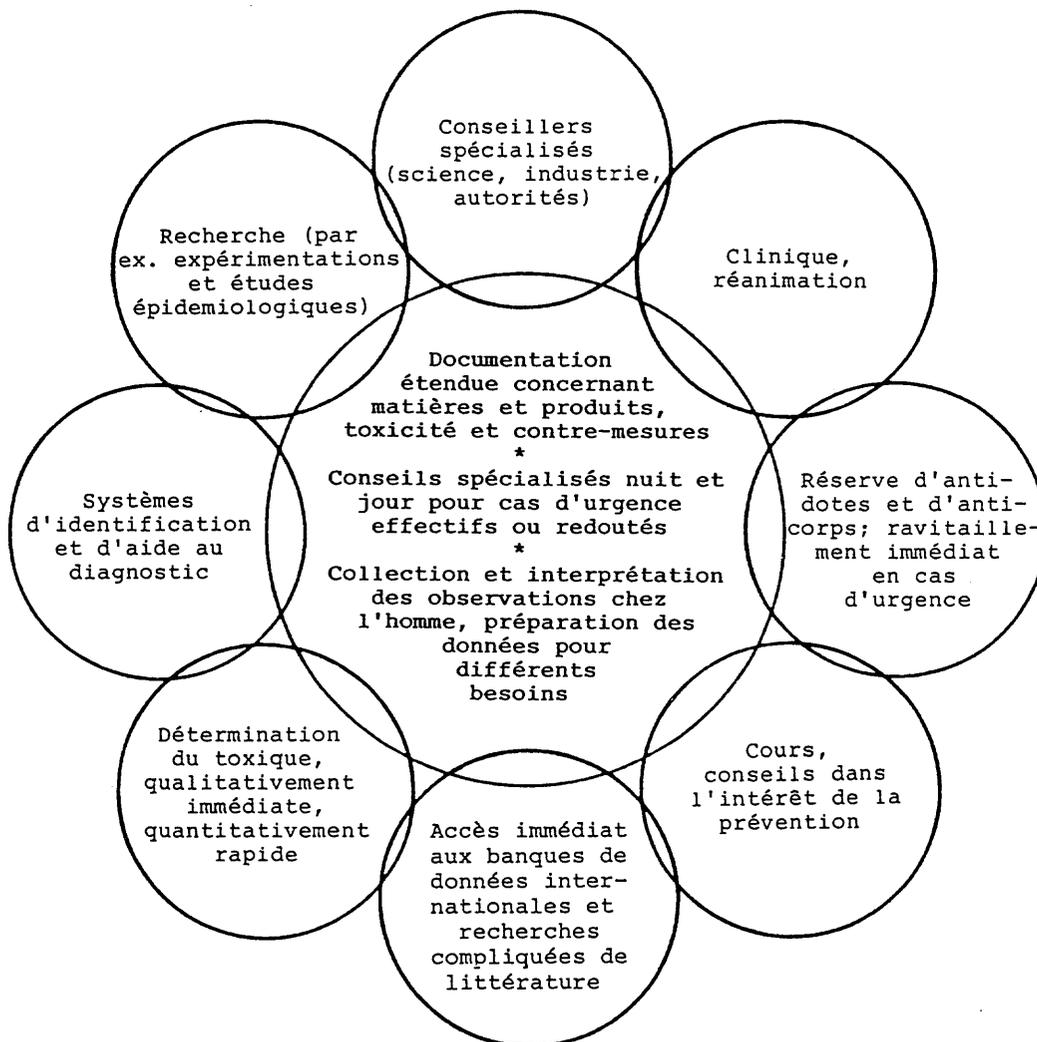
Dans le traitement clinique des intoxications, les progrès des soins intensifs et le développement de nouvelles méthodes de nettoyage du sang, ainsi que de nouveaux antidotes et anticorps spécifiques, ont permis de réduire la mortalité en milieu hospitalier.

Avec l'apparition des banques de données, qui renseignent sur la composition des produits commerciaux et sur une grande partie de la littérature spécialisée, de nouveaux instruments, souvent très utiles, ont été créés.

L'avalanche d'informations que chacun connaît, ne s'est pas arrêtée devant les portes de la toxicologie. Tandis que dans les années soixante nous regrettions le manque d'informations essentielles, nous cherchons souvent aujourd'hui, des données qui ont suffisamment fait leurs preuves.

En conséquence, les points d'effort principaux dans les centres d'information toxicologique se sont déplacés. Il est certain que ce sont les renseignements d'urgence qui continuent à dominer. Pour le reste, il s'agit de moins en moins de la recherche d'une composition de produits et de la transmission de recettes de traitement, mais de plus en plus d'une synthèse de nombreuses observations et d'une concertation adaptée à chaque cas particulier. C'est ainsi qu'une nouvelle profession a vu le jour. Ses membres se rencontrent régulièrement, surtout en Europe et aux Etats-Unis, pour échanger leurs expériences. C'est pourquoi il est possible de présenter les tâches principales et les limites de l'information toxicologique de la manière qui suit:

Qu'est-ce qu'un Centre de Toxicologie?



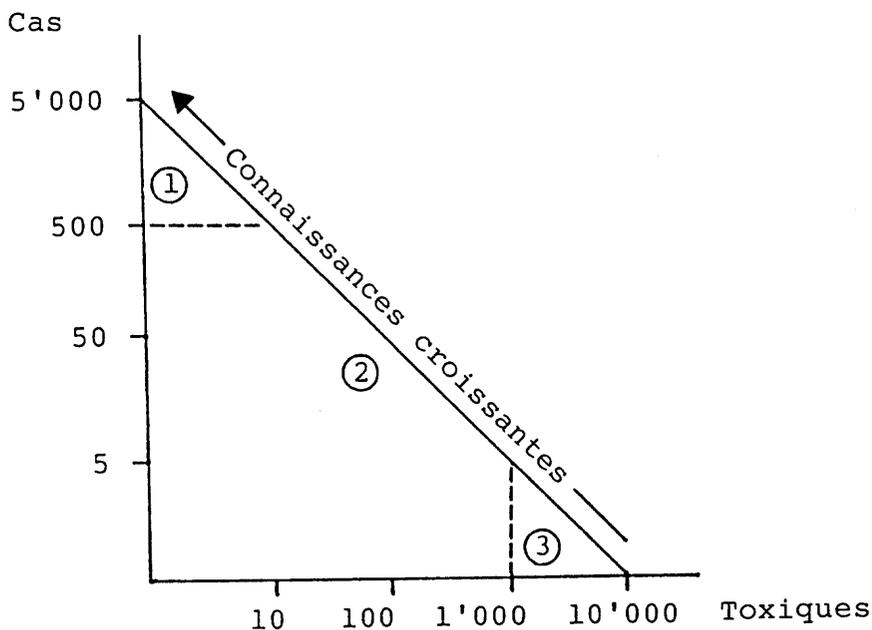
Il semblerait donc souhaitable de trouver tout ceci rassemblé sous un même toit. Paris y est pratiquement parvenu. Quelques autres grandes agglomérations, comme Munich par exemple, y ont réussi en partie.

Dans les autres centres de toxicologie du monde, la documentation et le renseignement sont toujours réunis, alors que les autres fonctions sont assumées en partie par des organismes différents. Mais ceci ne représente pas forcément une perte d'efficacité. La concentration du travail dans un domaine bien défini rend à la longue souvent plus de services qu'un organisme extrêmement varié, allant de la recherche fondamentale jusqu'aux travaux cliniques et où le service de renseignements est parfois un peu négligé.

En Suisse, les conditions géographiques et démographiques se prêtent peu à l'installation d'un grand complexe toxicologique. Aussi faut-il s'estimer heureux qu'un système, décentralisé en ce qui concerne les traitements et centralisé pour ce qui est de la documentation et de l'interprétation, ait pu se développer et s'affirmer en l'espace de deux décennies.

Les rapports écrits des médecins traitants, qui nous reviennent dans 75% des cas, ont une valeur particulièrement appréciable.

Collection d'observations non publiées chez l'homme
(CSIT 1966-1985)

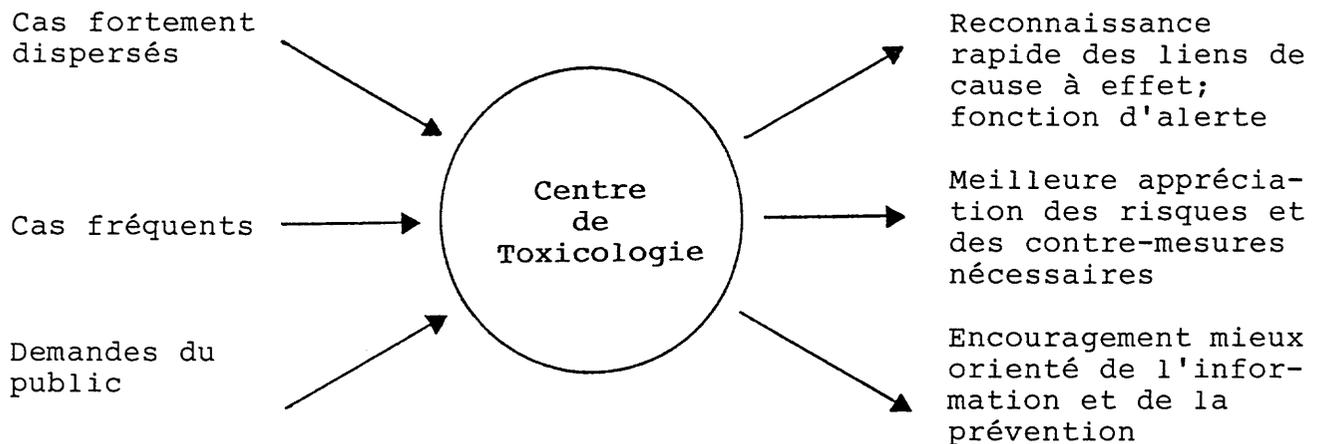


- ① Connaissances confirmées (Publications)
- ② Connaissances considérables (Consultations)
- ③ Connaissances insuffisantes (Cas de surveillance)

Il est possible ainsi de réussir à reconnaître à temps bien des rapports de cause à effet, et à mieux les différencier. Et cela peut permettre à la toxicologie humaine de sortir du monde de la disparité des observations, pour entrer dans celui du mesurable et du prévisible, que l'on saura d'autant mieux maîtriser.

Expériences

Possibilités



D'une manière générale, on peut donc dire que le fait de pouvoir se concentrer sur le rassemblement, l'élaboration et la communication des informations aboutit à un constant approfondissement des connaissances. Un organisme à responsabilité nationale, qui entend être à la hauteur de sa tâche, se doit de porter une attention toute particulière à ce travail.

Après ce constat, il semble évident que des recherches prospectives deviennent de plus en plus possibles, mais ce sujet sera traité ultérieurement.

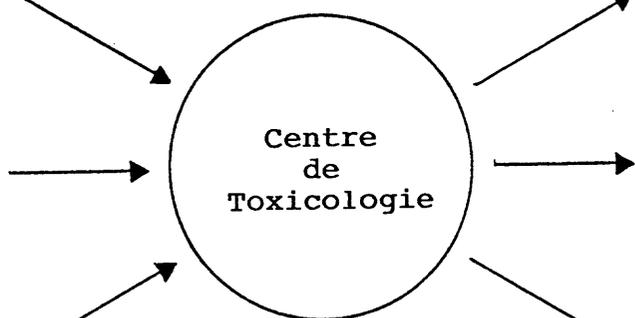
En plus des conseils à donner et de la mise à jour interne des expériences accumulées, il s'agit de veiller à une meilleure diffusion des connaissances considérées comme confirmées. Cela peut se faire en premier lieu à l'aide de publications dans des périodiques médicaux et pharmaceutiques (jusqu'à présent environ 200), ainsi que par des dissertations (40). Ces travaux sont en augmentation et une nouvelle édition de **Toxicologie des produits ménagers** (J. Velvart) est en préparation.

Afin de garantir une transmission rapide et plus complète des informations les plus récentes, le centre s'est équipé d'un TELEFAX (01 252 88 33). D'un côté, cela lui permet, après des recherches par ordinateur, de rassembler rapidement des documents originaux qu'il était auparavant difficile de se procurer (par exemple de la British Library où l'on pourra les obtenir en une ou deux heures), et d'un autre côté de transmettre immédiatement ces documents, ainsi que ceux provenant de nos services, aux personnes intéressées. Celles-ci n'ont pas nécessairement besoin d'un raccord personnel au TELEFAX, comme en disposent les autorités et certains grands hôpitaux; dans les villes d'une certaine importance on peut en effet avoir recours aux stations publiques de TELEFAX.

Tous ces services, ainsi que ceux qui font encore défaut, ne sont pas possibles sans une aide multiple. Un bon service de renseignements ne peut pas être maintenu sans de bons conseillers, sans les rapports de nombreux observateurs et sans une base financière suffisante. Le diagramme qui suit, ainsi que les premières et les dernières pages de ce rapport, démontrent que les conditions nécessaires sont réunies.

Soutien par

Pharmaciens
Industrie
Médecins
Université
Cantons
Assurances
Donateurs



Services pour

Population
Médecins praticiens
Médecins d'hôpitaux
Autorités
Science
Industrie
Médias

Il appartient maintenant au team du Tox d'exploiter au mieux cet état de choses.

Nos remerciements s'adressent tout d'abord au fondateur et président, Monsieur le Dr.Dr.h.c. A. Nisoli, dont l'esprit d'initiative, la direction et l'engagement désintéressé méritent l'admiration. Nous tenons à mentionner aussi Monsieur le Prof. H. Hartmann, directeur de l'Institut de médecine légale de l'Université de Zurich, ainsi que feu le Prof. F. Borbély, premier directeur médical du centre. Nos remerciements vont également à tous les membres du conseil de fondation, et particulièrement, bien sûr, à nos collaboratrices et collaborateurs.

Nous aimerions en outre faire savoir à tous ceux qui nous soutiennent - que ce soit par leurs rapports, leurs conseils, leurs dons, leurs suggestions ou leurs critiques - que leur collaboration bénévole n'est pas seulement très estimée, mais qu'elle contribue largement à une régénération continuelle de nos services.

Mai 1986

Dr. méd. J. Velvart
Médecin-chef

J.P. Lorent
Directeur

Provenance des appels

Provenance	Etranger	FL 26'800	AG 464'600	AI 13'000	AR 48'800	BE 921'500	BL 223'500	BS 197'500	FR 190'400	GE 360'500	GL 36'400	GR 164'800	JU 64'400	LU 302'200
Public	20	23	542	15	33	961	196	229	135	253	30	124	15	284
Médecins des hôpitaux	129	2	199	-	24	676	127	176	113	347	35	92	55	151
Hôpit. cantonaux	-	-	91	-	-	134	92	76	67	254	35	12	-	79
Hôpit. d'enfants	22	-	33	-	-	158	28	84	6	24	-	7	3	39
Autres hôpitaux	107	2	75	-	24	384	7	16	40	69	-	73	52	33
Médecins prat.	7	11	166	6	22	414	82	39	46	83	18	85	13	127
Médecine générale	7	8	127	3	9	225	40	16	29	36	8	61	12	90
Cardiologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Chirurgie	-	-	-	-	6	5	-	-	1	1	-	2	-	-
Dermatologie	-	-	1	-	-	4	-	1	-	-	-	1	-	-
Gastroentérologie	-	-	-	-	-	3	-	-	-	1	-	-	-	-
Gynécologie	-	-	1	-	-	3	1	-	-	1	-	-	2	-
Hématologie	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Médecine interne	-	1	13	3	1	41	11	7	3	8	8	1	-	12
Médecine pulmonaire	-	-	-	-	-	2	1	-	-	1	-	-	-	-
Néphrologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Neurologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Ophthalmologie	-	-	-	-	-	2	1	-	-	-	1	1	-	1
Otorhinolaryngologie	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	1	-	-
Pédiatrie	-	2	24	-	6	118	28	10	12	27	1	15	1	23
Psychiatrie	-	-	-	-	-	4	-	4	-	3	-	1	-	-
Psychiatrie (enfants)	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-
Rhumatologie	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Urologie	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-
Médecins vétérinaires	-	-	16	3	4	62	13	2	9	10	-	16	3	20
Pharmacies	-	1	20	2	-	29	7	11	9	31	-	4	2	3
Services d'urgence	28	-	2	-	-	4	-	5	1	-	-	-	-	-
Centrales médicales	-	-	-	-	-	3	-	2	-	-	-	-	-	-
Centres pour drogues	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Centres toxicologiques	27	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	1	-	1	-	-	1	-	3	1	-	-	-	-	-
Autorités et instituts	-	-	1	-	-	5	1	1	1	1	-	1	-	-
Médecins militaires	-	-	5	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Drogueries	-	-	2	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	1
Dentistes	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-
Corporations diverses	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
Total	185	37	953	26	83	2156	426	464	315	726	83	323	88	586
Total en %	1,26	0,25	6,47	0,18	0,56	14,65	2,89	3,16	2,14	4,93	0,56	2,19	0,60	3,98
Prévision en %		0,41	7,17	0,20	0,75	14,22	3,45	3,05	2,94	5,56	0,56	2,54	0,99	4,66

NE 154'700	NW 30'200	OW 27'000	SG 398'600	SH 69'600	SO 218'200	SZ 100'900	TG 189'200	TI 273'500	UR 33'600	VD 539'600	VS 227'300	ZG 79'000	ZH 1'126'900	Cas inclassables	Total 6'482'700	en %
93	27	9	349	80	181	111	183	110	16	325	97	82	2004	343	6870	46,65
128	15	21	293	38	100	31	101	263	8	436	189	34	781	-	4564	31,00
-	15	21	96	37	31	-	72	-	8	129	-	24	165	-	1438	9,77
6	-	-	36	-	-	-	14	9	-	70	2	-	143	-	684	4,65
122	-	-	161	1	69	31	15	254	-	237	187	10	473	-	2442	16,58
37	19	15	194	25	81	64	114	57	13	168	76	20	492	26	2520	17,11
20	13	11	138	17	49	46	66	28	8	99	53	12	309	26	1566	10,64
-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	4	0,03
-	-	1	1	-	1	-	2	-	-	5	1	-	6	-	32	0,22
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	0,05
1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	2	-	8	0,05
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3	-	15	0,10
-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	4	0,03
4	2	-	10	3	11	6	14	6	4	11	7	4	50	-	241	1,64
-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	1	-	8	0,05
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	0,01
-	-	-	2	-	5	-	-	-	-	-	1	-	4	-	8	0,05
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	15	0,10
-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	6	0,04
10	4	3	40	4	15	12	30	19	1	46	14	4	107	-	576	3,91
1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	2	-	-	4	-	21	0,14
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,01
-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	3	0,02
-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	3	0,02
12	1	1	20	6	10	2	11	3	2	24	1	1	66	1	323	2,20
16	1	1	10	1	3	4	3	14	-	37	13	2	68	4	292	1,99
-	-	-	3	-	1	-	-	2	-	2	-	-	33	-	81	0,55
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	15	-	22	0,15
-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	5	-	8	0,05
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	0,18
-	-	-	2	-	1	-	-	1	-	-	-	-	13	-	24	0,17
-	-	-	3	2	1	-	-	-	-	1	-	-	17	-	35	0,24
3	-	-	1	-	-	2	-	3	-	2	1	-	3	-	22	0,15
-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	1	-	9	0,06
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	6	0,04
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,01
289	63	47	873	152	379	214	412	452	39	995	377	139	3468	374	14724	100%
1,96	0,43	0,32	5,93	1,04	2,57	1,45	2,80	3,07	0,26	6,76	2,56	0,94	2355	2,54		100%
2,39	0,47	0,42	6,15	1,07	3,37	1,56	2,92	4,21	0,52	8,32	3,51	1,21	1738			100%

Les chiffres encadrés de noir signalent les cantons dont le nombre d'appels est supérieur aux prévisions basées sur le nombre d'habitants.

3 Patients

Age	Patients	en %
Enfants total	7593	51,2
0 - 4 ans	6608	44,6
5 - 9 "	467	3,1
10 - 14 "	263	1,8
d'âge inconnu	255	1,7
Adultes total*	7238	48,8
féminin	3625	24,4
masculin	3086	20,8
inconnu	527	3,6
Total	14831	100%

* Les adolescents de 15 ans et plus comptent comme adultes du fait de leur poids corporel.

Nous avons été consultés par les **médecins-vétérinaires** à 323 reprises. Plusieurs animaux furent parfois victimes de la même intoxication, et là où il s'agissait de "quelques" animaux, nous en avons arbitrairement compté trois. En tenant compte de quelques demandes supplémentaires de la part du public, on obtient le tableau suivant:

302 chiens, 128 chats, 95 bovidés (vaches, boeufs, veaux, taureaux), 63 porcs, 40 moutons, 38 oiseaux (canards et volailles incluses), 30 chevaux, 19 lapins, 14 chèvres, 10 cochons d'Inde, 4 cerfs, 3 poissons, 3 rats, 3 singes, 1 âne, 1 chinchilla, 1 serpent.

Les cas mortels chez les **animaux de rente** ont concerné quatre vaches (herbicide, produit d'imprégnation du bois, urée), ainsi que trois chèvres (rhododendrons) et un cheval (*Robinia pseudoacacia*).

Parmi les **petits animaux domestiques**, sept chiens et cinq chats sont morts par des raticides, des insecticides, des herbicides, des molluscicides et une morsure de vipère, ainsi qu'à la suite de l'application d'un vermifuge et après un accident avec un produit contre les dermatomycoses.

4 Agents toxiques

		Intoxications graves ou mortelles			
		Nombre total	en %	Nombre	en %
4.1	Plantes	1191	8,0	15	1,3
4.2	Animaux venimeux	162	1,1	6	3,7
4.3	Aliments	702	4,7	15	2,1
4.4	Produits d'agrément et drogues	686	4,6	41	6,0
4.5	Substances chimico-techn. et intoxications professionnelles	685	4,6	56	8,2
4.6	Produits domestiques	4453	30,0	85	1,9
4.6.1	Intoxications extraprofessionnelles par inhalation	262	1,8	23	8,8
4.7	Médicaments	6607	44,6	504 *	7,6
4.8	Produits inconnus	83	0,6	7	8,4
Total		14831	100%	752	5,1

* 67 pourcent de toutes les intoxications graves concernent les médicaments.

Nous avons de nouveau pratiqué la différenciation entre les **cas graves** (entre parenthèses) et ceux étant restés légers ou asymptomatiques dans les tableaux qui suivent.

Ont été considérés comme graves notamment les troubles suivants:

- 1 Troubles profonds de la conscience (sopor, coma)
- 2 Manifestations neurologiques de nature grave ou de durée prolongée
- 3 Grave état de choc
- 4 Troubles circulatoires graves (atteinte myocardique, troubles de la conduction, etc.)
- 5 Troubles respiratoires graves
- 6 Atteinte hépatique ou rénale
- 7 Lésions corrosives profondes
- 8 Complications graves consécutives à l'intoxication

Les cas éventuellement graves mais non basés sur une observation médicale ou douteux ne sont pas signalés parmi les cas graves dans les tableaux suivants.

4.1 Plantes

	Enfants	Adultes	Total
Aconitum napellus (+)		5	5
Aesculus hippocastanum	7	4	11
Allium ursinum		3	3
Amelanchier canadensis (-)	4		4
Anemone spec.	5		5
Anthurium scherzerianum	3		3
Arum maculatum (+)	34	9	43
Atropa belladonna (+)	14	24 (7)	38
Begonia spec.	8		8
Berberis spec.	10	1	11
Cactaceae	4	2	6
Cardamine pratensis (-)	2	2	4
Chelidonium majus	2	1	3
Chrysanthemum spec.	3		3
Clivia miniata	4		4
Colchicum autumnale (+)	4		4
Conium maculatum (+)	2	1	3
Convallaria majalis	59	2	61
Cornus spec.	3	1	4
Cotoneaster spec.	55		55
Crocus spec.	6	4	10
Daphne spec.	32	5	37
Datura stramonium (+)		6 (2)	6
Dieffenbachia seguine	36	2	38
Digitalis purpurea (+)	3		3
Euonymus europaeus	8		8
Euphorbia spec.	29	21 (2)	50
Ficus spec.	9		9
Forsythia spec. (-)	3		3
Fuchsia spec.	5		5
Galanthus nivalis	3		3
Hedera helix	12		12
Heracleum mantegazzianum	6	23	29
Hippeastrum spec.	4		4
Hoya carnosa	4		4
Ilex aquifolium	16		16
Laburnum anagyroides (+)	5	1	6
Ligustrum vulgare	9	1	10
Lonicera spec.	29	1	30
Mahonia aquifolium (fruits inoffensifs)	23		23
Narcissus spec.	4	8 (1)	12
Nerium oleander	4	3	7
Orchis spec.	3		3
Paris quadrifolia	3		3
Parthenocissus quinquefolia	4		4
Philodendron spec.	7	1	8
Physalis alkekengi (fruits inoffensifs)	7		7
Polygonatum spec.	4		4
Prunus spec.	77	2	79
Pyracantha coccinea	13	2	15
Rheum rhabarbarum	1	3	4
Ribes spec. (-)	3		3
Ricinus communis	2	2	4
Rosa rugosa (-)	3	1	4

Plantes (fin)	Enfants	Adultes	Total
Rumex acetosa	6		6
Ruscus spec.	3		3
Saintpaulia spec.	7		7
Sambucus spec.	32	8	40
Schefflera digitata	4		4
Scindapsus spec.	7		7
Solanum spec. (+)	23	3	26
Sorbus aucuparia (+)	20		20
Symphoricarpos spec.	5	1	6
Tagetes spec.	1	2	3
Taraxacum officinale	7		7
Taxus baccata (+)	45	5 (1)	50
Thuja occidentalis (+)	7	1	8
Tulipa spec.	12	4	16
Vaccinium uliginosum	4	4	8
Viburnum spec.	6	1	7
Viscum album	16	1	17
Yucca aloifolia	7		7
Plantes diverses	105	19 (1)	124
Eau de vases	5		5
Baies n.p.	49	2	51
Plantes non-identifiées, associations et intoxications incertaines	18	10 (1)	28
Total	989	202 (15)	1191

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) plante inoffensive

(+) cas mortels décrits dans la littérature

4.2 Animaux venimeux

	Enfants	Adultes	Total
Abeilles, guêpes, frelons	27	43	70
Serpents venimeux	3 (1)	13 (1)	16
Serpents non précisés	2	22 (3)	24
Poissons venimeux		3 (1)	3
Poissons et crustacés	1	1	2
Divers (y compris rage suspectée)	18	29	47
Total	51 (1)	111 (5)	162

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

4.3 Aliments

	Enfants	Adultes	Total
Aliments à toxicité inhérente			
Champignons (identifiés; voir ci-dessous)	68	95 (7)	163
(non-identifiés)	21 (1)	68 (1)	89
Aliments probablement contaminés par des bactéries sécrétant des toxines	27	92 (2)	119
Aliments moisiss	7	13	20
Divers (y compris les intoxications douteuses)	115 (1)	196 (3)	311
Total	238 (2)	464 (13)	702

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Champignons identifiés	Enfants	Adultes	Total
<i>Agaricus campestris</i> (-)		4	4
<i>Agaricus hortensis</i> (-)	2	17	19
<i>Amanita muscaria</i>		5 (2)	5
<i>Amanita phalloides</i> (+)	1	17 (2)	18
<i>Amanita virosa</i> (+)		2 (2)	2
<i>Amanita spec.</i> (+)		2	2
<i>Armillariella mellea</i>	2	2	4
<i>Boletus edulis</i> (-)	2	9	11
<i>Boletus satanas</i>	1	2	3
<i>Boletus spec.</i>	2	4	6
<i>Calvatia spec.</i>	2	1	3
<i>Cantharella cibarius</i>		3	3
<i>Coprinus comatus</i>	1	1	2
<i>Gyromitra esculenta</i>		6	6
<i>Gyromitra infula</i>	2	2	4
<i>Macrolepiota procera</i>	2		2
<i>Morchella esculenta</i> (-)	1	1	2
<i>Paxillus involutus</i>	1	2	3
<i>Psilocybe spec.</i>		2 (1)	2
<i>Scleroderma citrinum</i>	3	2	5
<i>Sparassis crispa</i>		2	2
<i>Stropharia rugosoannulata</i>		3	3
<i>Xeronomus spec.</i>		2	2
Divers	46	4	50
Total	68	95 (7)	163

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

(-) comestibles (parfois avariés)

(+) cas mortels décrits dans la littérature



Centre Suisse d'Information Toxicologique

Services

En cas d'intoxication, le **TOX**, comme on l'appelle familièrement, donne des informations à chacun 24 heures sur 24.

Le Tox est un centre de documentation et d'information destiné à l'ensemble de la Suisse. Il a pour but, en réponse à des questions relatives à des dangers toxiques, effectifs ou redoutés, de formuler des jugements compétents et d'indiquer des mesures appropriées.

D'autres indications concernant ses services se trouvent à la dernière page de ce bref exposé.

Cas urgents
(jour et nuit)

(01) 251 51 51

Autres appels

(01) 251 66 66

Téléfax

(01) 252 88 33

Adresse

Klosbachstrasse 107
8030 Zurich

Frais

Tous les renseignements téléphoniques sont gratuits. En répondant à 25 000 cas par an, chaque appel revient au centre en moyenne à 40.- frs.

Dons

Chaque don, aussi modeste soit-il, est le bienvenu et peut être adressé au compte de chèques postal 80-26074-7 (Tox-Zentrum Zürich).

**Organismes
de soutien**

Le centre de toxicologie est patronné par une fondation privée et d'utilité publique qui a été créée en 1966 par la Société suisse de pharmacie.

Les organismes actuels de soutien sont:

- la Société suisse de pharmacie
- la Société suisse des industries chimiques
- la Fédération des médecins suisses.

Les contributions publiques proviennent essentiellement des Cantons. L'Université de Zurich (Institut de Médecine légale, Directeur Prof. H. Hartmann; Prof. A. Pasi) met des collaborateurs médicaux à la disposition du centre.

De plus, comme on peut le constater dans nos rapports annuels, des dons importants sont adressés au Tox par l'industrie privée et par les particuliers.

**Conseil de
Fondation**

Président	Vice-Président
Dr.Dr.h.c. A. Nisoli	Dr. R. Ulrich

Dr. G. Antognini, Dr. J. Gebistorf, Dr. H.P. Jaspersen, Dr. C. Klotzsche, Dr. Ch. Polzer, CE Dr. P. Wiederkehr, Dr. K. Zimmermann

Direction

Médecin-chef	Directeur
Dr. J. Velvart	J.P. Lorent

Collaborateurs

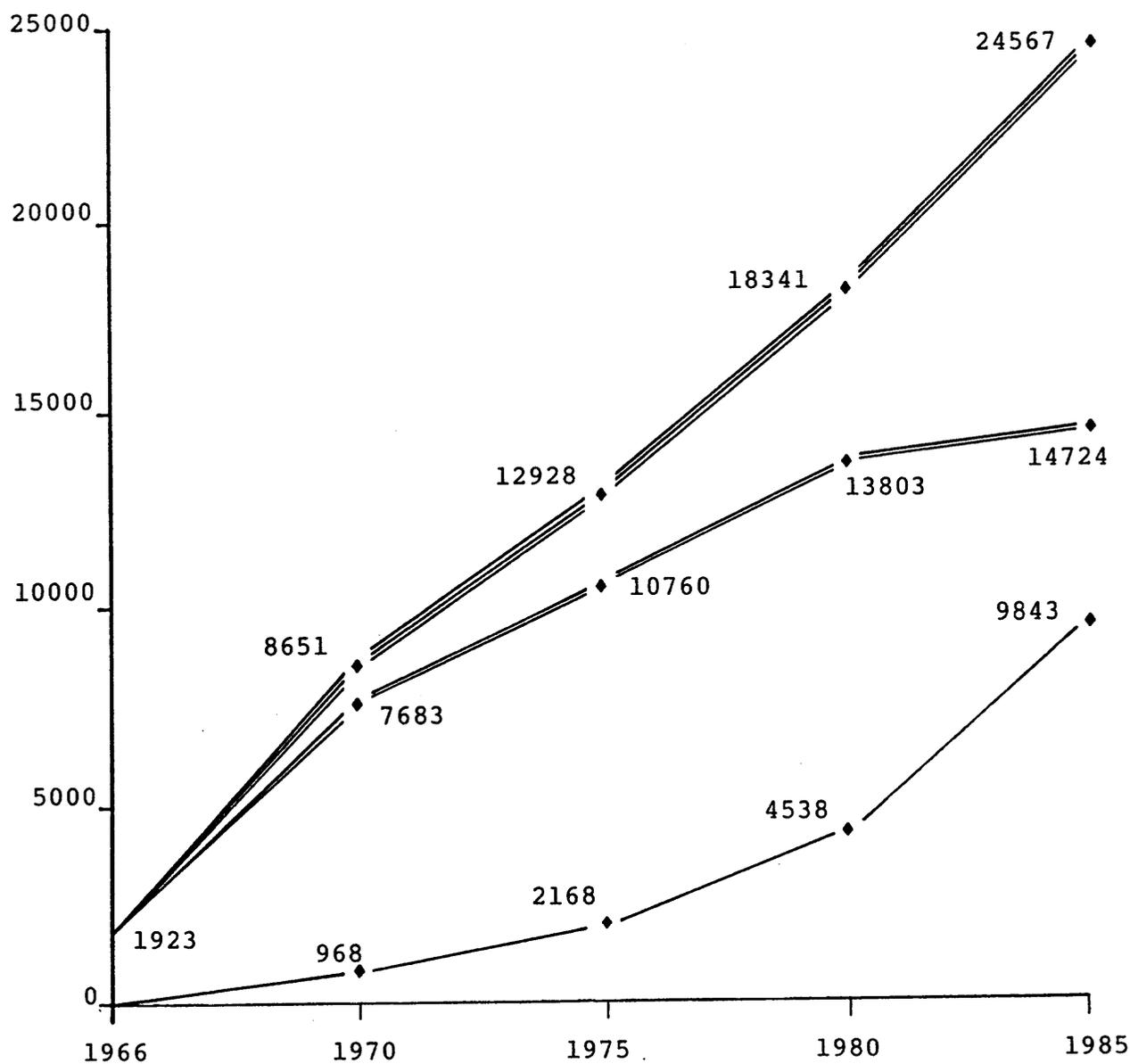
Dr. P. Anliker, Dr. M. Brun, L. Eigensatz, R. Engeli (Chef Secr.), Dr. B. Gossweiler (Coll. scientifique.), B. Gräser, méd.pract. M. Hoefliger, méd.pract. A. Huber, Dr. R. Jaspersen (Coll.scientif.), Dr. B. Keller (Coll.scientif.), E. Malnati, méd. pract. B. Meier, Ch. Polychronis, B. Prohaska, T. Saile, R. Schiller, Dr. I.Schlatter (Chef de clin.), méd.pract. D. Sommer, M.Ch. Troxler (pharm.), méd.pract. F. Walser.

Conseillers

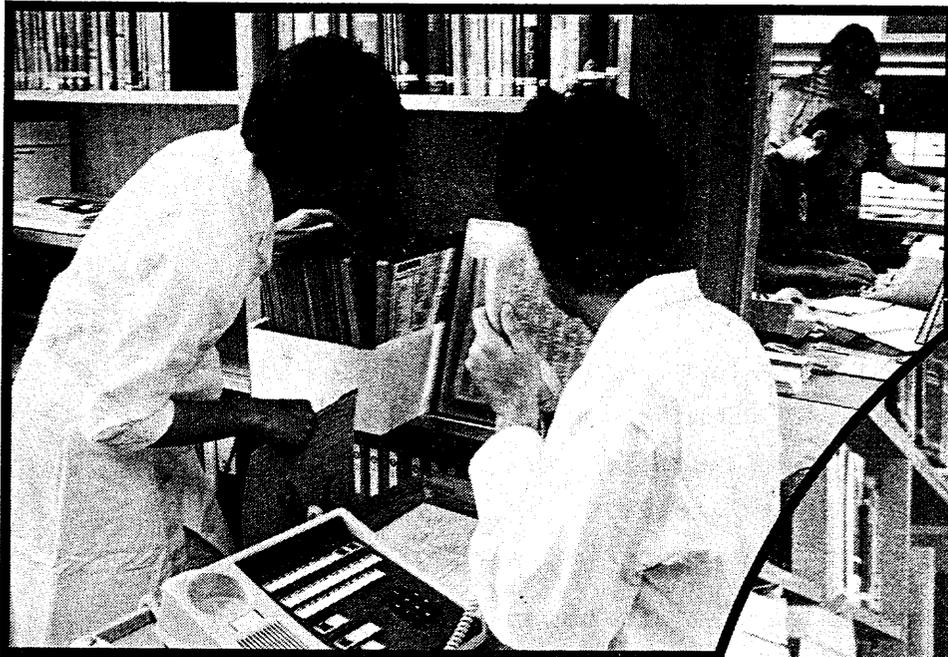
90 spécialistes des disciplines les plus diverses, en Suisse et à l'étranger, font partie des conseillers honorifiques du centre (1986).

Appels téléphoniques

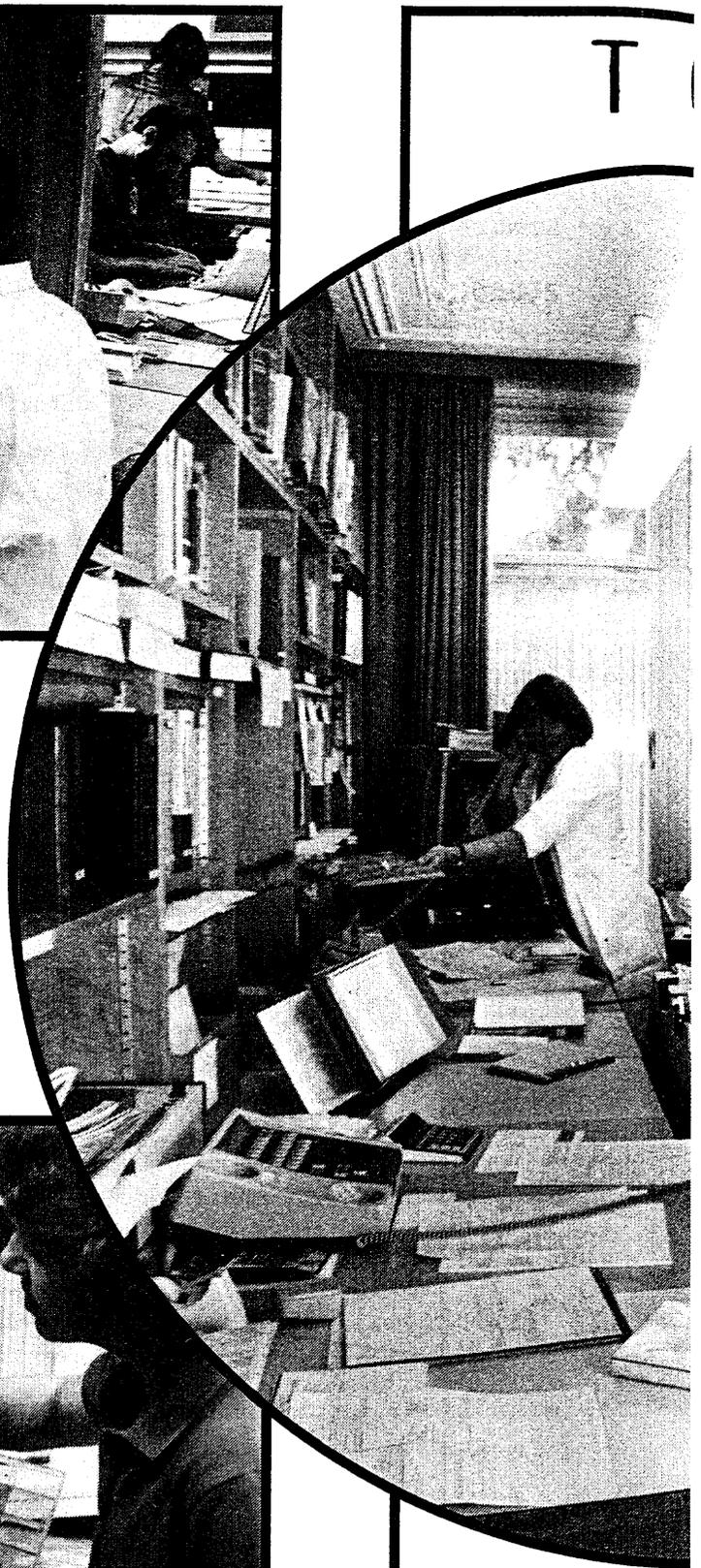
Nombre de cas par an



- ==== Nombre total
- ===== Cas bien documentés (chiffres des rapports annuels)
- Demandes enregistrées sommairement



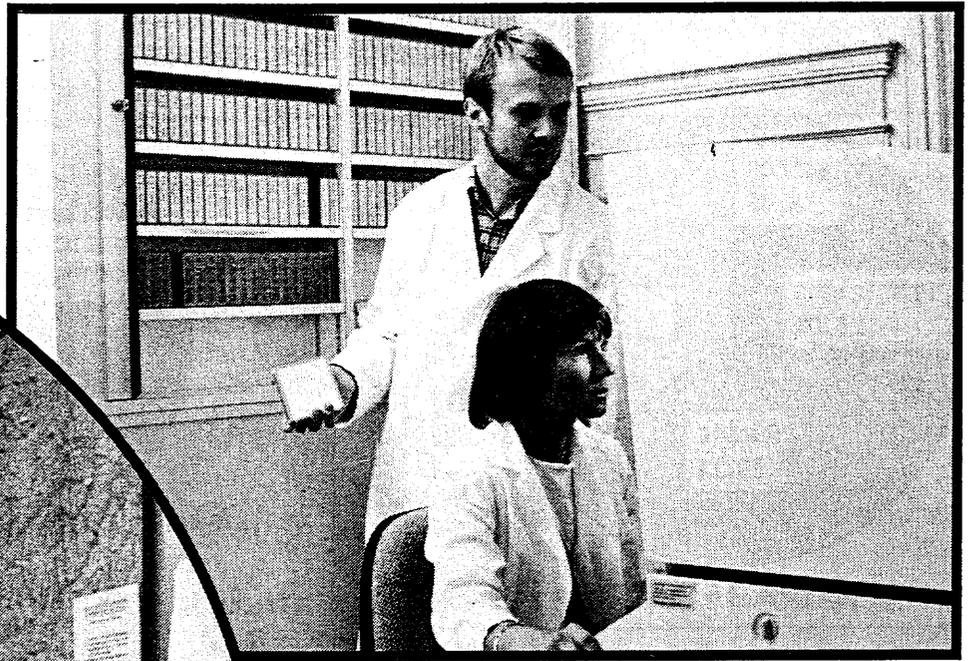
Les symptômes dont la cause est incertaine sont confrontés les uns aux autres sur le DIAGNOTOX, système développé au centre.



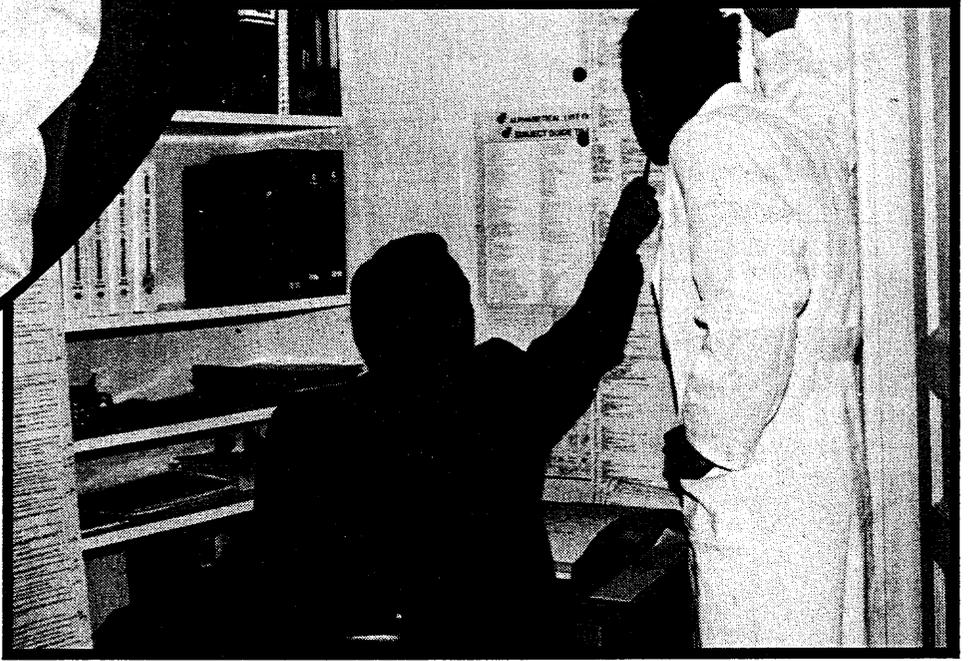
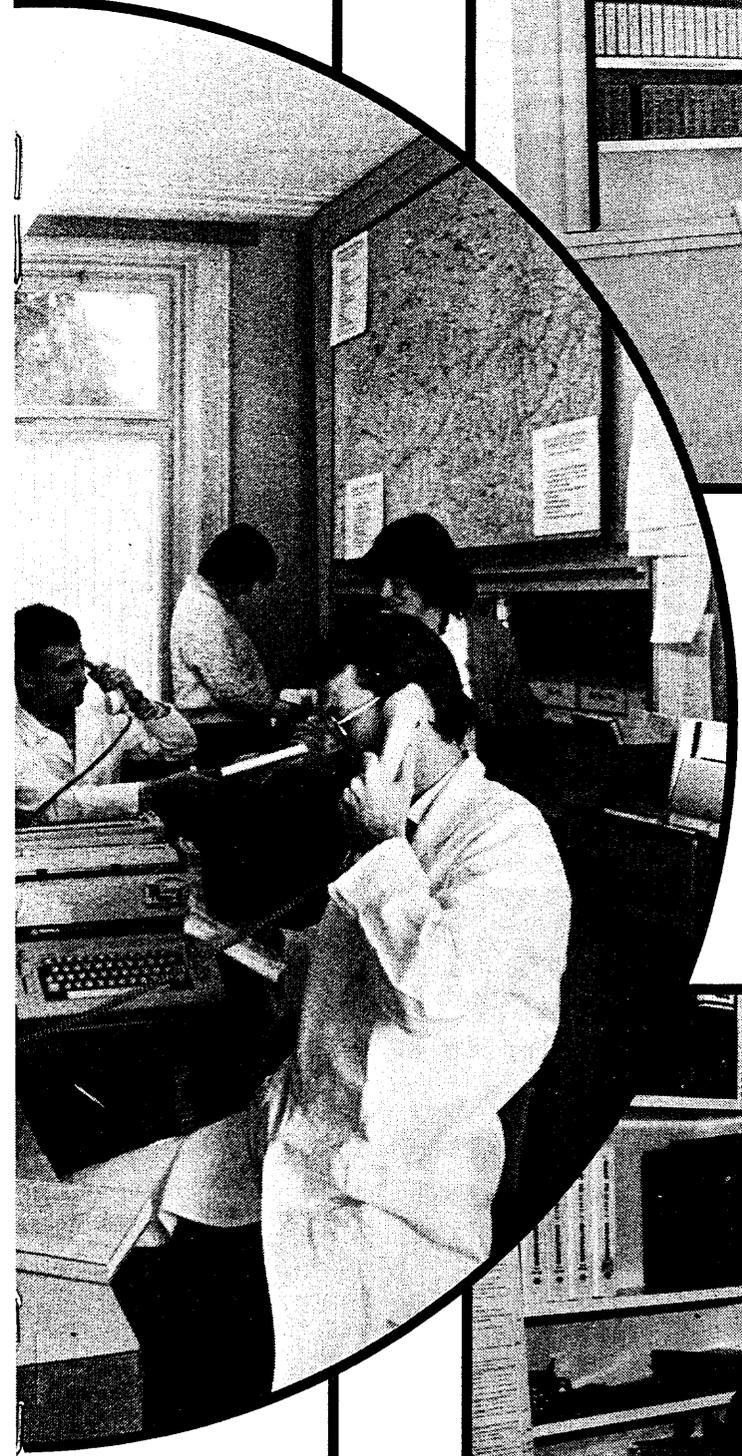
Un comprimé décrit au téléphone est identifié avec l'IDENTIPHARM, autre système mis au point par le centre.

T
Jour €
01 251

) X



Parmi plus de 200'000 observations non publiées, d'importants précédents sont trouvés en quelques secondes.

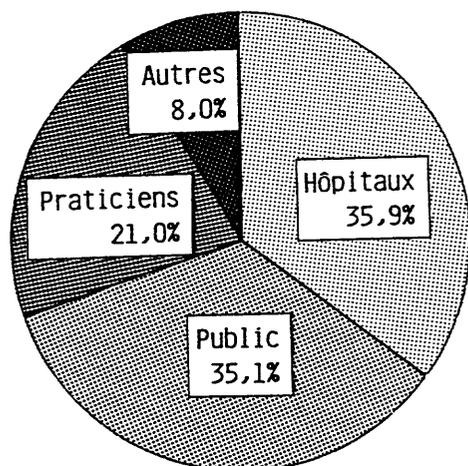


Recherche de littérature en cas d'urgence: liaison directe avec une banque de données en Californie.

t nuit
51 51

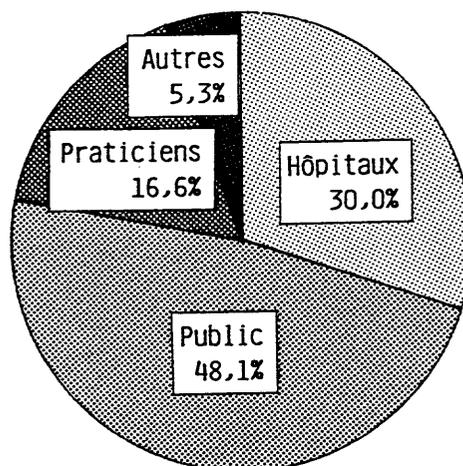
Provenance des appels

1971 - 1975



d'après 46'958 cas

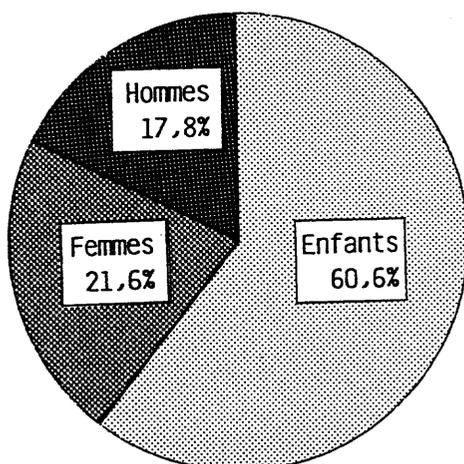
1981 - 1985



d'après 79'175 cas

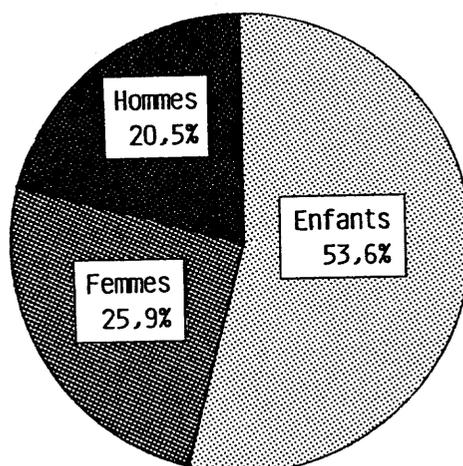
Patients

1971 - 1975



d'après 47'931 cas

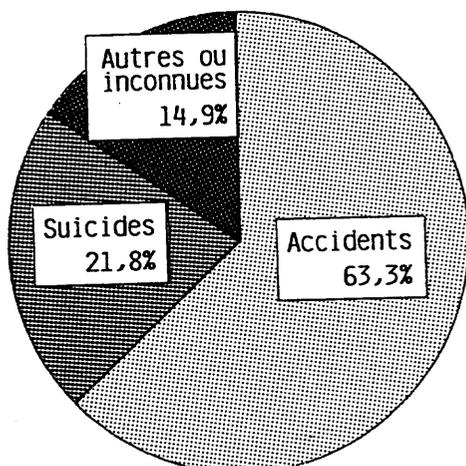
1981 - 1985



d'après 80'362 cas

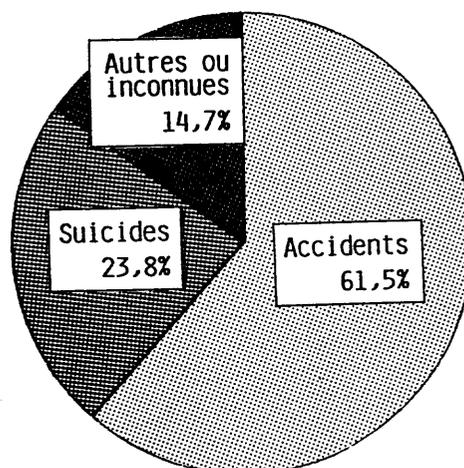
Causes

1971 - 1975



d'après 47'931 cas

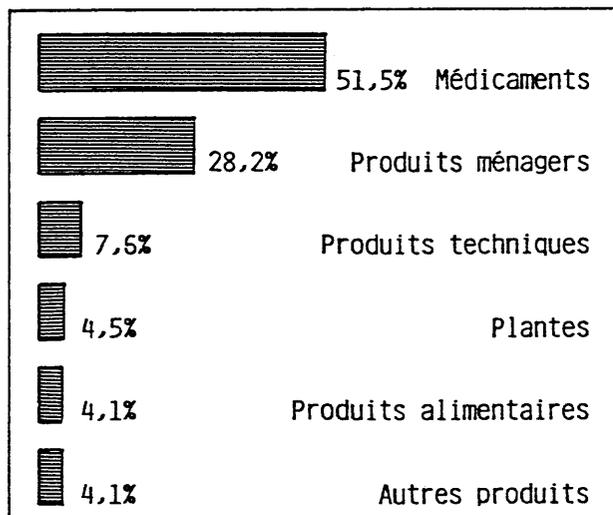
1981 - 1985



d'après 80'362 cas

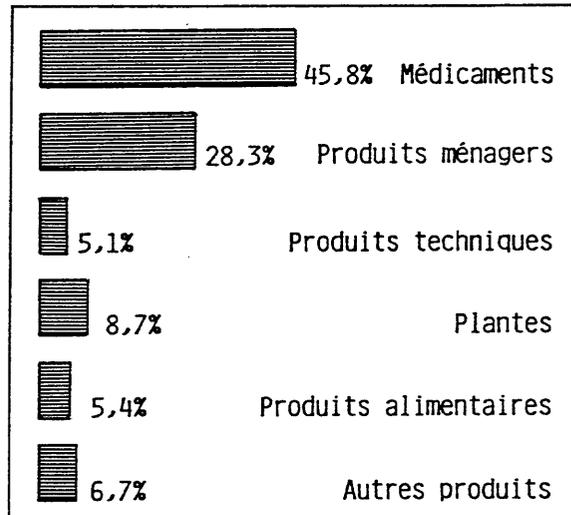
Produits en cause

1971 - 1975



d'après 47'931 cas

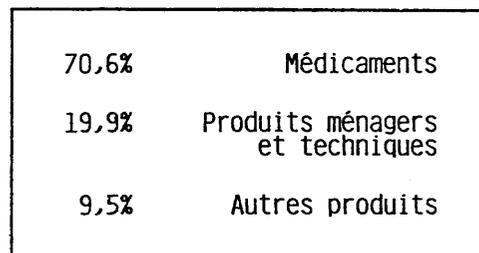
1981 - 1985



d'après 80'362 cas

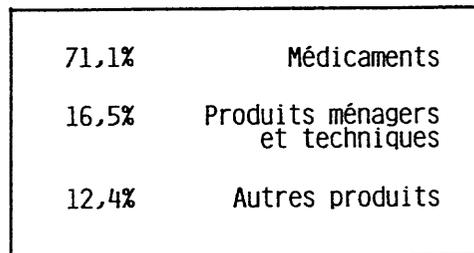
Cas graves et mortels

1971 - 1975



d'après 3'843 cas

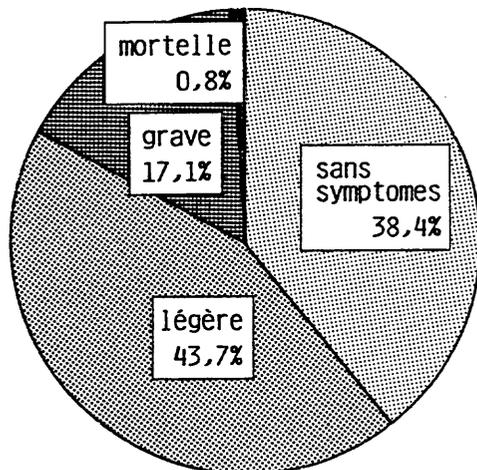
1981 - 1985



d'après 4'144 cas

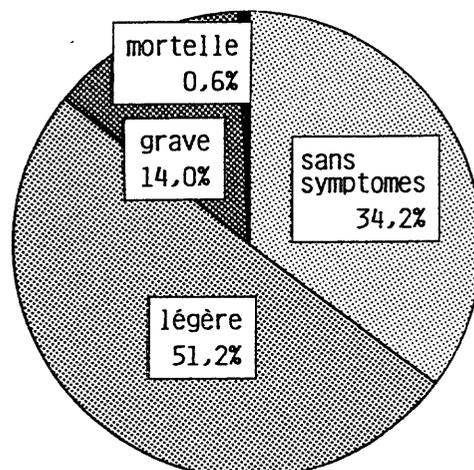
Evolution

1971 - 1975



d'après 21'852 cas

1981 - 1985



d'après 28'349 cas

Autres services *

Antidotes	Evaluation des expériences faites avec des produits récents Mise à disposition de produits d'essai rares Indications concernant l'emploi de ces produits Approvisionnement des pharmacies d'hôpitaux et des officines
Recherches	Recherches de littérature par ordinateur Identification de la composition de produits suisses et étrangers Identification de comprimés d'après leurs aspects extérieurs (IDENTIPHARM) Aide au diagnostic d'après les symptômes (DIAGNOTOX) Recherches épidémiologiques Recherches et procuration d'experts en Suisse et à l'étranger
Interprétations	Collection et interprétation des rapports des médecins traitants (selon la fréquence et le degré de gravité de cas semblables, ainsi que sur demande) Expertises (spécialement pour médecins, avocats, autorités, entreprises, tribunaux et assurances) Thèses (étude d'un grand nombre d'observations) Publications dans les périodiques spécialisés
Communications	Annonce aux autorités des cas graves (en respectant la protection des personnes) Annonce aux fabricants des cas graves provoqués par leurs produits (en respectant la protection des personnes) Participation à des commissions spécialisées (surtout fédérales) Recommandations pour auteurs n'appartenant pas au centre Conférences, cours et conseils pour instructeurs Renseignements et communications à l'adresse des médias Publication d'imprimés pour les premiers soins et la prévention
Places d'hôte	Après accord (accès à la bibliothèque et à la collection des tirés-à-part).

* Les services qui nous sont demandés et qui n'ont pas un caractère d'urgence, sont normalement facturés.

4.4 Produits d'agrément et drogues

	jusqu'à 9 ans	10-19 ans	Adultes	Total
Alcool	25 (3)	17 (4)	78 (18)	120
Tabac (la plupart per os)	434	5	7	446
Cannabis	3	4 (1)	14 (1)	21
Cocaïne		1	5	6
Héroïne			15 (2)	15
LSD		3	2	5
Gaz et vapeurs inhalées	2	2	5	9
Divers hallucinogènes		1	6 (1)	7
Associations		5 (2)	26 (3)	31
Divers	1	5	20 (6)	26
Total	465 (3)	43 (7)	178 (31)	686

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Les chiffres concernant les intoxications par l'alcool ont peu de valeur, le besoin d'information quant au traitement de ce genre de cas étant faible. Les chiffres concernant les accidents de la drogue sont également peu représentatifs (dissimulation).

Les **produits de substitution** tels que gouttes pour la toux, analgésiques, cigarettes antiasthmatiques, tranquillisants, solvants sont classés dans les rubriques correspondantes.

4.5 Substances chimico-techniques et professionnelles

	Enfants	Adultes	Total
Acides industriels	8	101 (12)	109
Agents de conservation	7	5	12
Antirouilles	1	9 (2)	10
Bases industrielles		9 (2)	9
Chaux éteinte		4	4
vive, cuite	2		2
Colles	1	7 (2)	8

**Substances chimico-techniques
et professionnelles (fin)**

	Enfants	Adultes	Total
Colorants industriels	2	10 (2)	12
Combustibles liquides	33 (1)	31 (1)	64
(essence, mazout, pétrole)	2	8	10
per os		3	3
per inhalat.			
autre voie			
Cyanures	1	11 (1)	12
Désinfectants industriels	5	13 (1)	18
Durcisseurs	6	17 (3)	23
Explosifs		1	1
Gaz et produits d'ensilage	1	10 (5)	11
Halogènes, autres		1	1
Lubrifiants	18	17 (1)	35
Matières plastiques	2	18 (1)	20
Métaux			
alliages de Pb ou de Hg		5 (1)	5
autres alliages	1	23 (1)	24
Produits de nettoyage pour métaux	3	14 (3)	17
Produits de soudure	4	40 (3)	44
Réactifs de laboratoire	1	14	15
(accidents de "pipettage")			
Solvants industriels	4	78 (4)	82
Vapeurs chlorées		2	2
Autres produits industriels et professionnels	6	45 (4)	51
Gaz irritants		10 (2)	10
Autres fumées, gaz, vapeurs et poussières inhalées sur le lieu de travail		18	18
Associations		53 (4)	53
Total	108 (1)	577 (55)	685

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Il n'a pas toujours été possible de faire la distinction entre une intoxication professionnelle ou non-professionnelle. Certains cas d'intoxications au travail peuvent de ce fait figurer aussi dans la rubrique 4.6 (Produits ménagers).

4.6 Produits domestiques

Articles de ménage	Enfants	Adultes	Total
Accessoires pour autos et vélos (produits pour polir, dégrivants etc.)	42	24	66
Allume-feux: liquides	70 (4)	93 (4)	163
solides	47 (1)	7	54
Articles de toilette			
Additifs pour bains, savons	163	18 (1)	181
Déodorants	8	1	9
Dissolvants pour vernis à ongles	38	9	47
Eaux de cologne	35	3	38
Fixatifs, lotions et fortifiants pour cheveux	17	15	32
Lotions pour rasage	14	3	17
Parfums	49	1	50
Pâtes dentifrices, gargarismes	18	2	20
Shampooings	97	9	106
Soins de la peau et fards	93	5	98
Vernis à ongles et durcisseurs divers	15	2	17
	8		8
Colles	75	32 (2)	107
Contenu d'extincteurs de feu	2	12 (1)	14
Corps d'éclairage	3	1	4
Décalcifiants	69 (1)	75 (2)	144
Déodorants pour WC	112	2	114
Désinfectants pour le ménage	20	40 (2)	60
Encaustiques	4		4
Engrais (surtout pour fleurs)	86	27	113
Isolants	6	13 (2)	19
Jouets et articles de sport (billes, soldats de plomb et attrapes incl.)	22	7 (1)	29
Liquides de batterie	81	4	85
Liquides réfrigérants	7	44	51
Produits de blanchiment (surtout eau de Javel et H ₂ O ₂)	40	55 (3)	95
Produits pour écrire et dessiner, colorants			
Craies	4	1	5
Crayons-feutres	7	2	9
Encres, encres de chine	6	2	8
Encres de tampons	4		4
Fusains et crayons gras pour enfants	6	1	7
Peintures (à l'huile, à l'eau)	15	2	17
Produits liquides pour correction de fautes de frappe	13		13
Vernis, couleurs synthétiques et à dispersion	46	57 (1)	103

Articles de ménage (fin)	Enfants	Adultes	Total
divers (couleurs pour oeufs et textiles)	24	7	31
Produits d'entretien du cuir (y compris cirages)	19 (1)	10	29
Produits d'entretien des meubles	47	4	51
Produits d'imprégnation du bois	38 (2)	107 (3)	145
Produits d'imprégnation des tissus	4	7	11
Produits de nettoyage			
pour cuisinières et fours	15	14 (1)	29
détachants	21	7	28
pour dentures	1	3	4
pour disques	4		4
essence de térébenthine, succédanés	23	13 (1)	36
pour fers à repasser	6		6
pour la lessive (y compris adoucisseurs et amidon)	140	11	151
pour métaux divers	13	9 (1)	22
produits polyvalents	107	27 (1)	134
contre la rouille	3	7 (1)	10
pour sols (excepté la térébenthine)	8	8	16
solvants à usage ménager (excepté la térébenthine)	39 (2)	85 (4)	124
solvants nitrosés	68	71 (2)	139
pour tapis et capitonnage	8	9 (1)	17
pour la vaisselle (y compris pour faire briller)	339 (1)	52	391
pour verres de contact	5	7	12
pour vitres	55	6	61
pour WC (y compris tuyaux d'écoulement, baignoires et lavabos)	64	41 (4)	105
divers	27 (1)	25 (2)	52
Produits de photographie et de photocopie	8	10	18
Purificateurs de l'air	20	2	22
Divers (cas isolés)	27	23 (3)	50
Associations de plusieurs produits	18	40 (3)	58
Produits de ménage non-identifiés	6	7	13
Cas anodins			
allumettes et boîtes d'allumettes	12		12
bougies	2	4	6
contenu de thermomètres	27	30	57
corps étrangers	50	16	66
matériaux d'emballages	8		8
siccatifs	10	1	11
Total intermédiaire	2608 (13)	1232 (46)	3840

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

Produits anti-parasites	Enfants	Adultes	Total
Algicides	2	2	4
Fongicides	12	19 (1)	31
Formicides	53	10	63
Herbicides	26 (1)	56 (1)	82
Insecticides			
produits antimites	41	11 (2)	52
divers (surtout organophosphorés)	84 (4)	124 (10)	208
Mordants pour grains, semences traitées	7		7
Produits pour éloigner les insectes	25	2	27
Produits contre escargots et limaces	37	1	38
Rodenticides	48	27 (5)	75
Divers	6	20 (2)	26
Total intermédiaire	341 (5)	272 (21)	613
Total produits domestiques	2949 (18)	1504 (67)	4453

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

4.6.1 Intoxications extra-professionnelles par inhalation

	Enfants	Adultes	Total
Chlore et ozone de piscines	32 *	37 (1)	69
Gaz lacrimogène	3	18	21
Gaz de fosse à purin	2 (1)	6 (3)	8
Gaz nitrosés		6	6
Monoxyde de carbone (gaz d'échappement, fourneaux, cuisinières)	4 (1)	66 (11) **	70
Propane, méthane, butane	3 (1)	13 (4)	16
Vapeurs dégagées par la combustion de matières plastiques		7	7
Autres	11	54 (1)	65
Total	55 (3)	207 (20)	262

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

* dont une classe de 15 enfants

** y compris un accident touchant 32 personnes dans un local fermé

4.7 Médicaments

	Enfants	Adultes	Total
Agents diagnostiques	2	8 (1)	10
Analeptiques (excepté les amphétamines)	15 (1)	3	18
Analgésiques (antiphlogistiques)			
à base de salicylés	49	67 (2)	116
à base de paracétamol	20	23	43
à base d'opiacés	3	23 (5)	26
à base de phénacétine	8	7	15
combinés	52 (1)	148 (5)	200
divers	21	32	53
Anesthésiques locaux	2	1	3
Anorexigènes non dérivés de l'amphétamine	18 (1)	6	24
dérivés de l'amphétamine	2	5	7
Anthelmintiques	4	3	7
Anti-acides	6	1	7
Anti-allergiques (anti-histaminiques)	138	20 (2)	158
Anti-asthmatiques	27	12 (3)	39
Antibronchitiques (onguents)	86 (1)	3	89
Anticoagulants	12	3 (1)	15
Antidiabétiques		5 (2)	5
Antidiarrhoïques	41	10 (1)	51
Anti-émétiques	25	16 (1)	41
Anti-épileptiques	24 (2)	55 (8)	79
Antimigraineux			
à base d'ergotamine	8	26 (2)	34
divers	2	1	3
Anti-mycotiques	23	5	28
Antiparasitaires	3	2	5
Antiparkinsoniens	6	21 (1)	27
Antipyrétiques, antigrippaux	32 (2)	9 (1)	41
Antirhumatismaux (per os et p.c.)	89	65 (7)	154
Antitussifs, expectorants, sécrétolytiques	227 (2)	28 (1)	255
Cardiotoniques			
digitaliques	11	18 (7)	29
bêta-bloquants	5	18	23
antiarythmiques	6	10 (3)	16
divers	6	5	11

Médicaments (suite)	Enfants	Adultes	Total
Chimiothérapeutiques			
antibiotiques	34	20 (1)	54
antiprotozoaires	6	23 (3)	29
sulfonamides	11	7	18
cytostatiques	5	2	7
divers	5	3	8
Cholagogues, cholérétiques, préparations contre les hépatopathies	5	5	10
Désinfectants			
usage externe	129	53 (2)	182
usage interne	5	11	16
Diurétiques	7	10 (1)	17
Hormones			
contraceptifs oraux	23	7	30
cortisone et dérivés	14	8	22
divers	26	17 (2)	43
Huiles volatiles (évtl. associées)	79 (1)	9	88
Hypnotiques			
à base de benzodiazépine	42 (1)	337 (57)	379
à base de diphenhydramine	2	105 (15)	107
à base de barbituriques	6 (1)	65 (12)	71
à base de méthaqualone		13 (3)	13
combinés	5 (1)	70 (12)	75
divers	3	35 (6)	38
Laxatifs et purgatifs	13	15	28
Médicaments contre la goutte	4	3	7
Narcotiques		4	4
Odontologiques	3	5	8
Préparations à base de fer	15	5	20
Préparations utilisées en			
dermatologie	117	44	161
gastro-entérologie	8	8	16
gériatrie, roborants	5	11 (1)	16
gynécologie	26	12	38
ophtalmologie	18	9 (1)	27
Produits contre l'alcoolisme chronique, prise évtl. avec de l'alcool	1	20 (4)	21
Produits ORL (pastilles à sucer incl.)	257 (1)	44	301
Produits contre les troubles de la dentition (non homéopathiques)	64		64
Produits vasculaires			
vasodilatateurs	41 (1)	12 (3)	53
hypotenseurs	16	16	32
phlébotoniques	19	12	31
vasoconstricteurs	9	4	13

Médicaments (fin)	Enfants	Adultes	Total
Produits à usage vétérinaire	17	14	31
Psychopharmaceutiques			
tranquillisants			
dérivés de la benzodiazépine	131 (4)	477 (27)	608
autres	8	16	24
antidépresseurs (tricycl. en partic.)	25 (2)	212 (44)	237
neuroleptiques	32 (3)	158 (13)	190
amphétamines et apparentés	2	6	8
Sédatifs neurovégétatifs	20 (1)	121 (12)	141
Sérums, vaccins	5	15	20
Spasmolytiques	18	23 (2)	41
Vitamines, calcium, autres minéraux	54	13	67
Cas anodins			
produits contre la carie dentaire	236		236
préparations homéopatiques	40	8	48
édulcorants	8	3	11
Divers	21 (1)	20 (1)	41
Médicaments non identifiés	14	26 (1)	40
Associations de plusieurs produits			
sans alcool	98 (4)	930 (157) *	1028
avec alcool	1	156 (40)	157
Total	2726 (31)	3881 (473)	6607

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

* Les évolutions graves les plus fréquentes sont le fait d'intoxications combinées à but suicidaire. Sont toujours très fréquentes également les intoxications intentionnelles aux psychopharmaceutiques, aux somnifères et aux analgésiques.

4.8 Agents toxiques non précisés

	Enfants	Adultes	Total
Total	16 (1)	67 (6)	83

Entre parenthèses figure le nombre d'intoxications graves

5 Circonstances

	Enfants	Adultes	Total	en %
Accidents	7228	1692	8920	60,1
Intoxications volontaires	63	3484	3547	23,9
Intoxications sur le lieu de travail	1	498	499	3,4
Intoxications alimentaires	80	395	475	3,2
Confusions	80	353	433	2,9
Effets secondaires de médicaments pris dans un but thérapeutique	35	253	288	2,0
Intoxications par toxicomanie	1	180	181	1,2
Surdosages accidentels	69	96	165	1,1
Première expérience avec la drogue	4	100	104	0,7
Mauvaises plaisanteries	6	18	24	0,2
Intoxications iatrogènes		6	6	0,04
Empoisonnements criminels (incertains)		4	4	0,02
Cas inclassables	26	159	185	1,3
Total	7593	7238	14831	100%

Intoxications graves ou mortelles

Situations	Nombre		Nombre	
	total	en %		en %
Accidents	8920	60,1	150	1,7
Intoxications volontaires	3547	23,9	496	14,0
Autres	2364	16,0	106	4,5
Total	14831	100%	752	5,1

6 Evolution

Les médecins traitants ont reçu une confirmation écrite de nos consultations dans tous les cas d'intoxication potentielle ou manifeste. En retour, dans 76% des cas, le Centre a obtenu un rapport sur l'évolution ultérieure. Nous disposons de données suffisantes pour la statistique suivante dans 5'471 cas.

	Total	en %
Cas sans symptômes	1992	36,4
bénins	2727	49,8
graves	710	13,0
mortels	42	0,8
Total	5471	100%

Parmi les **cas mortels**, nous avons distingué comme précédemment entre ceux pour lesquels nous avons été contactés du vivant du patient et ceux qui nous ont été annoncés post mortem (*).

Cause (certaine ou supposée)	Non-médicaments	Victimes	Circonstances
Acide nitrique		37 ans, m.	Suicide
Champignons (amanite phalloïde)		62 ans, m.	Suicide
Désinfectant		1 an, m.	Accident
Désinfectant		2 ans, m.	Accident
Gaz d'ensilage (dioxyde de carbone)		7 ans, m.	Accident
Herbicide (paraquat)		36 ans, m.	Accident?
Insecticide (diazinon, xylène)		3 ans, f.	Accident
Insecticide (parathion, tetradifon)		51 ans, m.	Suicide
Insecticide (diazinon, xylène) (*)		58 ans, f.	Suicide
Monoxyde de carbone (*)		30 ans, m.	Suicide
Monoxyde de carbone (*)		Adulte, m.	Suicide
Nettoyant pour WC (hydroxyde de soude)		30 ans, m.	Suicide
Plantes (Narcissus pseudonarcissus)		90 ans, f.	Suicide?
Plantes (Taxus baccata)		40 ans, f.	Suicide
Produits d'agrément (alcool)		38 ans, m.	Toxicomanie
Produits contre la rouille (fluorure acide d'ammonium)		33 ans, f.	Suicide
Raticide (phosphore d'aluminium)		19 ans, m.	Suicide
Total Non-médicaments		17 cas mortels (dans 3 cas communication post mortem*)	

Cause (certaine ou supposée)	Médicaments	Victimes	Circonstances
Agent méthémoglobinisant inconnu		4 ans, m.	Accident
Analgésique (morphine) (*)		21 ans, m.	Mort par la drogue
Analgésique (acide salicylique)		23 ans, m.	Suicide
Analgésique (paracétamol)		Adulte, f.	Accident
Antidépresseur (trimipramine) (*)		52 ans, f.	Suicide
Antidépresseur (trimipramine)		75 ans, f.	Suicide
Antidépresseur (imipramine, amitriptyline), tranquillisant (chlordiazépoxyde) (*)		7 ans, f.	Suicide? Accident?
Antidépresseur (imipramine), tranquillisant (kétazolam)		41 ans, m.	Suicide
Antidiabétique (insuline) (*)		38 ans, f.	Suicide
Antidiabétique (glibenclamide)		Adulte, f.	Suicide
Antidiabétique (insuline), autres médicaments		Adulte, m.	Suicide
Anti-épileptique (phénobarbital)		4 ans, m.	Accident
Antiprotozoaire, antipaludéen (sulfadoxine, pyriméthamine, amodiaquine)		66 ans, m.	Accident
Cardiotonique (théophylline)		Nouveau-né	Accident
Cardiotonique (digitalique)		52 ans, f.	Suicide
Cardiotonique (digoxine)		65 ans, m.	Suicide
Hypnotique (triazolam) (*)		43 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépan, butalbital, séco- barbital, hydroxyzine) (*)		60 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépan), alcool		62 ans, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépan), alcool (*)		Adulte, m.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépan), antidépresseur (maprotiline), tranquillisant (bromazépan)		42 ans, f.	Suicide
Hypnotique (flunitrazépan) tranquillisant (clorazébate dipotassique), antidépresseur (chlordiazépoxyde), alcool		65 ans, m.	Suicide
Neuroleptique (chlorpromazine)		15 ans, f.	Accident
Neuroleptique (fluphénazine)		49 ans, f.	Accident
Tranquillisant (kétazolam), alcool (*)		24 ans, f.	Suicide
Total intermédiaire médicaments		25 cas mortels (dans 8 cas communication post mortem*)	
Total général		42 cas mortels	

Mortalité par intoxication en Suisse

Ni les observations du centre de toxicologie (consultations), ni celles des hôpitaux (traitements) ne permettent de se rendre compte du nombre de personnes décédées à la suite d'une intoxication, puisqu'elles ne comprennent pas notamment la plupart des personnes trouvées mortes ou décédées à domicile.

Nous tenons à remercier ici l'Office fédéral de la Statistique (OFS), qui met à notre disposition ses feuilles de statistiques internes, codifiées selon la 8e révision de la classification internationale des maladies et causes de décès. Bien que cette codification ne soit pas entièrement satisfaisante, les indications suivantes offrent déjà beaucoup plus de précisions que les publications officielles. On peut obtenir en outre des différenciations selon l'âge et la nationalité des victimes.

Intoxications aiguës mortelles en Suisse en 1985

No.ICD	A c c i d e n t	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
005.20	Intoxications alimentaires bact.		1		1
853.00	Opiacés et produits de synthèse à effet analogue	27	7		34
854.00	Barbituriques			1	1
857.10	Tonicardiaques	1	4		5
860.00	Alcool	5	7		12
864.00	Produits de distillation du pétrole ou autres solvants			2	2
867.00	Produits corrosifs			1	1
868.01	Champignons	1			1
873.00	Gaz d'échappement	2			2
874.00	Oxyde de carbone par combustion incomplète domestique	1	1	1	3
875.00	Autres sources d'oxyde de carbone	3	1		4
876.00	Anhydride carbonique émanant de caves, silos etc.	3		1	4
876.09	Divers gaz ou vapeurs	1			1
905.01	Insectes		1		1
Total	A c c i d e n t	44	22	6	72

No.ICD	C a s i n d é t e r m i n é s	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
980.00	Substances solides ou liquides	48	20		68

No.ICD	H o m i c i d e	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
962.00	Solides, liquides ou gaz (excepté gaz de chauffage)	1		3	4

No.ICD	S u i c i d e	Hommes	Femmes	Enfants (0-14 ans*)	Total
950.01	Cyanures	5			5
950.02	Stupéfiants	11	2		13
950.03	Somnifères	33	48		81
950.04	Analgésiques	2			2
950.05	Tranquillisants	5	12		17
950.06	Substances corrosives	2	1		3
950.09	Diverses substances solides ou liquides et s.a.i.	37	53		90
951.09	Divers gaz domestiques	1	1		2
952.00	Gaz d'échappement	112	17		129
952.09	Gaz divers et s.a.i.	2			2
Total	S u i c i d e	210	134		344

* Les adolescents de 15 à 19 ans ont été joints aux adultes du fait de leur poids corporel (total 18 cas).

Le nombre de personnes décédées à la suite d'une **intoxication aiguë** en 1985 s'élève donc à au moins **488** (année précédente: 498). On constate une certaine diminution des accidents et une légère augmentation des suicides. Les morts par la drogue sont vraisemblablement classés sous différentes rubriques (total de 120 cas selon la définition de la police).

Il reste toujours particulièrement difficile d'évaluer la mortalité en rapport avec les **effets toxiques chroniques**. L'abus du tabac et de l'alcool, comme l'indique l'Office fédéral de la Santé, joue sans doute le rôle principal. Selon les feuilles de l'Office fédéral de la Statistique, 835 personnes sont mortes des suites directes de l'alcoolisme. L'abus chronique d'analgésiques est signalé dans 141 cas. Les autres cas de décès attribués à des effets toxiques chroniques sont beaucoup moins nombreux.

Publications

		No. de commande
	Rapport annuel 1984. Ed. Centre suisse d'information toxicologique, Zurich (1985)	1-85
	Rapport annuel du Tox 1984. Bulletin des médecins suisses, <u>66</u> , 1422-1424 f, 1420-1422 a (1985)	2-85
FUERPASZ R.	Intoxications au Fortalgésic®. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 564 f, 544-546 a (1985)	3-85
GERRITSEN P.	Intoxications à l' Arantil®. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 560 f, 536-537 a (1985)	4-85
GOSSWEILER B.	Kolchizinvergiftung. Revue suisse de médecine (PRAXIS), <u>74</u> , (52) 1443-1449 (1985)	5-85
GOSSWEILER B.	Intoxications aux dérivés salicylés. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 560 f, 530-535 a (1985)	6-85
GROSS P.	Vergiftungen mit Beta-2-Sympathomimetika. Thèse Université de Zurich, 59 p. (1985)	7-85
HINNEN U.	Intoxications à l'Indocid®. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 564 f, 546-548 a (1985)	8-85
KAUER W., KNUESEL J., LORENT J.P., PICKEL R., VELVART J.	Toxische Gefährdung im Militärdienst. Médecine Militaire, <u>3</u> , 61-65 (1985)	9-85
KUONI J.	Intoxications aux composés pyrazolés. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 559 f, 524-530 a (1985)	10-85
LORENT J.P.	Intoxications aux analgésiques. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 515 (1985)	11-85
OLIVIER G.	Intoxications au Ponstan®. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 564 f, 551-553 a (1985)	12-85
ROGGER B.	Epidemiologische Untersuchung der schweren und tödlichen Vergiftungen im Alter (65 Jahre und darüber). Thèse Université Zurich, 58 p. (1985)	13-85

		No. de commande
SCHLAGINHAUFEN G.	Intoxications à la Cibalgine®, à la Spasmo-Cibalgine® et à la Spasmo-Cibalgine comp.®. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 563 f, 538-543 a (1985)	14-85
SCHLATTER-LANZ I.	Intoxications au Dihydergot®. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 563 f, 543-544 a (1985)	15-85
SCHLATTER-LANZ I.	Intoxications au paracétamol. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 559 f, 519-523/563 a (1985)	16-85
SCHLATTER-LANZ I.	Verätzungen durch Testtabletten zur semiquantitativen Harnzuckerbestimmung (Clinitest®). Revue suisse de médecine (PRAXIS), <u>74</u> (50), 1402-1406 (1985)	17-85
SCHMUTZ J.	Accidents dus à des serpents exotiques en Suisse. Thèse Université Zurich, 81 p. (1985)	18-85
STRAUB R.	Intoxications au Voltarène®. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 566 f, 554-558 a (1985)	19-85
TROXLER M.CH.	Intoxications à l'Optalidon®. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 564 f, 548 a (1985)	20-85
TROXLER M.CH.	Intoxications au Tonopan®. Journal suisse de pharmacie, <u>123</u> , 566 f, 553 a (1985)	21-85
VELVART J.	Centre suisse d'information toxicologique et vétérinaires. Toxicologie Vétérinaire, <u>131</u> (1985)	22-85
VELVART J. LORENT J.P. PASI A. BORBÉLY F. †	Thérapie akuter Vergiftungen. Dans: Schweiz. Medizinalkalender. Schwabe-Verlag Bâle (1985)	23-85
VELVART J. NISOLI A.	Liste des antidotes. Edition (1985)	24-85
WELLAUER R.	Viperidenbisse in der Schweiz. Thèse Université Zurich, 77 p. (1985)	25-85

f = français, a = allemand

Compte d'exploitation

Recettes	Fr.
Contribution des cantons	321 502
Contribution de la Société suisse des industries chimiques	240 000
Contribution des pharmaciens suisses (y compris Galenica SA Fr. 10 000)	120 000
Contribution de la Fédération des médecins suisses	65 000
Contribution de la Confédération	51 644
Contribution de la Fondation pour la lutte contre les sinistres de la Winterthur-Assurances	35 000
Contribution de la CNA, Lucerne	35 000
Divers (surtout dons individuels)	108 443
Total recettes	976 589 =====
Dépenses	Fr.
Frais de personnel et prestations sociales	714 204
Loyer	79 096
Bureau et administration	69 665
Périodiques, livres	49 269
Entretien, réparations, petites acquisitions	28 947
Informatique	28 926
Téléphone et télex	20 510
Publications et rapport annuel	19 326
Rétributions pour conseillers	13 000
Frais de port, compte-chèques postaux, bancaires	11 560
Frais de voyage	9 671
Divers	4 923
Total dépenses	1 049 096 =====
<u>Excédant de dépenses</u>	<u>72 507</u>

DONS

	Fr.
Galenica SA	10 000
Fédération des coopératives Migros	10 000
Fondation Karl-Mayer	8 000
Association des Fabricants de Cigarettes	5 000
Nestlé SA	5 000
Service des finances de la ville de Zurich	5 000
Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine	5 000
Société des Vétérinaires Suisses	5 000
Union de Banques Suisses	5 000
Fondation Ernst Goehner	3 000
Fondation jubilaire des sociétés d'assurance "Zurich"/Vita/Alpina	3 000
La Bâloise Companie d'assurance	2 000
Companie suisse de réassurance	2 000
COOP Suisse	2 000
Crédit Suisse	2 000
Merck Sharp & Dohme-Chibret SA	2 000
Société de Banque Suisse	2 000
Union des Fédérations coopératives agricoles de la Suisse	2 000
Unione Farmaceutica SA	1 500
Banque Cantonale de Zurich	1 000
3M (Suisse) SA	1 000
OSKA Krankenversicherung	1 000
Sanofi Pharma SA	1 000
Schlaginhaufen A.	1 000
Société suisse d'odonto-stomatologie	1 000
Unilever (Suisse) SA	1 000

Dons (fin)	Fr.
Veterinaria SA	1 000
VISURA Société Fiduciaire	1 000
Voigt + Cie. SA	1 000
Association des Grands Magasins Suisses	500
La Bernoise Vie	500
Boehringer Ingelheim (Suisse) GmbH	500
Elektrowatt SA	500
FORTUNA Compagnie d'assurances sur la vie	500
Galepharm	500
LORSA SA	500
PATRIA Général Société d'assurances	500
Rivella SA	500
Sibra Holding SA	500
Sipuro SA	500
Swissair SA	500
LA VAUDOISE	500
Warner-Lambert (Suisse) SA	500
Wirtschafts- und Privatbank	500

Les dons plus modestes qui ne figurent pas sur cette page nous réjouissent et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

Madame, Monsieur

Si vous désirez recevoir régulièrement notre rapport annuel, veuillez nous le faire savoir à l'aide de la carte figurant ci-dessous. Nous tenons également à votre disposition d'autres publications.

A cette occasion, nous vous prions de juger notre travail et de nous dire si nos efforts sont en accord avec ce que vous attendez de nous. Nous vous remercions d'avance de l'avis que vous voudrez bien nous donner, ainsi que de vos remarques critiques et de vos suggestions.

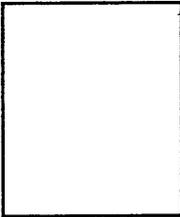
Zurich, fin mai 1986

Centre suisse d'information toxicologique

- o Veuillez à l'avenir envoyer votre rapport annuel à l'adresse mentionnée ci-dessous
- o Veuillez envoyer à la même adresse le suivants de nos publications
- o Remarques, suggestions

Adresse

Signature



Centre suisse
d'information toxicologique
Klosbachstrasse 107

8030 Zurich